
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 22/2 (1995)

DOI: 10.11588/fr.1995.2.59424

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

étaient portés, en outre, par une tradition historiographique en France et hors de France qui semblait avoir posé une fois pour toutes les bornes de la discussion, et qui continue de dominer et d'affleurer souvent dans de gros volumes écrits par des auteurs réputés mais négligents quant à leur information. Cependant qui a travaillé dans les archives ou qui a lu des travaux récents »hétérodoxes« – disent les malveillants – mais fondés sur les documents, les choses ne s'offrent plus avec le même visage. On sait que Colbert ne fut ni un petit saint (Daniel Dessert), ni un parfait génie ou un créateur absolu (Charles Carrière, Pierre Goubert); qu'un homme comme Quesnay tourna le dos à son temps avec son hymne à la Terre et à la seule classe utile et que ses disciples les plus proches en remirent sur l'utopie. Certes, ceci se rapporte à des faits plus qu'aux théories mais il n'est pas inutile de bien se rendre complice de l'écart entre les deux sphères. D'autre part, l'analyse des doctrines elles-mêmes d'économie politique gagnerait sans doute à rejoindre la nouvelle approche qui est en usage aujourd'hui en histoire des sciences. Mercantilisme et physiocratie sont fréquemment ramenés à quelques points saillants considérés comme les piliers des théories alors qu'en fait les angles d'attaques et les vues développées sont multiples et les formulations non sans équivoques parfois. R. Gömmel et R. Klump l'ont suggéré à plusieurs reprises: la prise en compte globale aurait entraîné une assez profonde refonte. Mais, encore une fois, ils n'ont guère été aidés par la rigidité entretenue de positions qui devraient tout de même être corrigées ou mitigées – pour le moins. Le déplacement d'accent et de réflexion n'a pas encore été réalisé. Ils n'en sont point responsables.

Michel MORINEAU, Paris

Claudia OPITZ-BELAKHAL, *Militärreformen zwischen Bürokratisierung und Adelsreaktion. Das französische Kriegsministerium und seine Reformen im Offizierkorps von 1760–1790*. Sigmaringen (Jan Thorbecke Verlag) 1994, 388 p.

On pourrait penser que le renouveau de l'histoire militaire en France a laissé de côté la période 1760–1790 pourtant si importante, puisqu'elle correspond à l'élaboration d'une armée qui, malgré les troubles de la Révolution a permis une série de victoires assez surprenantes. En effet l'ouvrage de référence sur ce sujet, *«L'armée et la nation à la fin de l'Ancien Régime»* date de 1914. Il s'agissait de l'introduction à un vaste projet, *«L'armée de la Révolution»* qui n'eut pas de suite, l'auteur, le capitaine Albert Latreille ayant été tué pendant la Première Guerre mondiale. Pendant longtemps cette étude de grande valeur a paru quasi définitive. De plus elle répondait à une question qui dans l'historiographie française revêt une importance capitale, les origines de la Révolution. Or depuis une trentaine d'années les publications d'histoire militaire se sont tournées plus vers les aspects sociologiques ou techniques et vers la pensée militaire que vers les aspects administratifs. Cependant il est apparu au fil des années que cela créait une grave lacune qu'il importait de combler. Des historiens étrangers comme David Bien, moins embarrassés que les Français par l'écran que constitue la date de 1789 pour l'étude de la fin de l'Ancien Régime, et quelques chercheurs français et étrangers, notamment sous l'impulsion de Jean Chagniot et avec l'aide de G. Bodinier, se sont mis au travail. Ils sont encore loin de pouvoir effectuer une synthèse globale. C'est dire que la thèse de Claudia Opitz-Belakhal constitue une heureuse surprise.

Saluons d'abord le courage de l'auteur qui ayant pris le problème à bras le corps devance les efforts de l'école française d'histoire militaire en jetant sur l'administration militaire des dernières décennies de l'Ancien Régime un regard plus détaché de l'épilogue que constitue la Révolution, sans pour autant négliger celui-ci, comme le montre le terminus ad quem de l'étude: 1790.

Cette thèse reprend les questions à la base. Elle s'appuie sur de vastes dépouillements effectués dans les Archives du Service historique de l'armée de terre à Vincennes, notamment

une relecture de la collection Saulgeon et de la série Mémoires et Reconnaissances, et de la consultation de nombreux ouvrages anciens et modernes. Cependant aujourd'hui encore, nul ne peut prétendre épuiser l'ensemble des sources sur un sujet qui pourrait faire l'objet de plusieurs thèses. Tant que l'on n'aura pas prospecté systématiquement la série Ya des Archives de la Guerre et notamment le «travail du roi», fait les recoupements qui s'imposent avec quelques séries des Archives nationales (AF II 290–400) et de la Bibliothèque nationale et de ses nombreuses publications au XVIII^e siècle, voire donné de larges coups de sonde dans les Archives départementales, il manquera encore beaucoup de précisions. Evidemment on ne saurait reprocher à l'auteur de n'avoir pas consacré plusieurs décennies à cette prospection ou de n'avoir pas attendu les résultats des recherches en cours! Cependant signalons que la bibliographie de Claudia Opitz-Belakhal s'arrête à 1989 et que depuis cette date beaucoup plus d'ouvrages ont été publiés sur la question que précédemment. Citons seulement: de J.-P. Bois, «Les Anciens soldats dans la société» (1990) et «Le Maréchal de Saxe» (1992), de B. Deschard, «L'armée et la Révolution. Du service du roi au service de la nation» (1989) ou sa thèse sur «Le bas-officier de l'armée royale 1750–1789» (1986), ouvrage dactylographié mais déposé au Service historique de l'armée de terre. De J. Chagniot, les chapitres de «l'Histoire militaire de la France» concernant le XVIII^e siècle, tome 2, pp. 3–128 (1992). Accessoirement, la lecture de quelques articles plus anciens aurait pu fournir quelques indications utiles: de R. Chartier, «Un recrutement scolaire au XVIII^e siècle, l'école royale du génie de Mézières», *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. XX, 1973, pages 353–375, pour l'étude de la réaction nobiliaire; de A. Corvisier, «Les circonscriptions militaires de la France, facteurs humains et facteurs techniques», Actes du CI^e congrès des Sociétés savantes, Lille 1976, pages 207–227; «La noblesse militaire française du XVI^e au XVIII^e siècle», *Histoire sociale-Social History*, vol. XI, n^o, pages 336–355 (pour la noblesse face à l'instruction); «Un officier normand de Louis XV, le lieutenant-colonel Le Parsonnier du Landey», *Annales de Normandie*, 1959, pages 191–212 (cas d'avancement par concordat entre officiers).

Ces quelques remarques n'ôtent rien à la valeur d'un travail qui vaut d'abord par l'analyse consciencieuse et raisonnable des documents et par un appareil critique rigoureux. On regrettera quelques faiblesses de l'information sur des sujets marginaux: causes réelles de la suppression des compagnies de cadets-gentils-hommes en 1696 et 1733, c'est-à-dire en pleine guerre, caractère de l'ordonnance de 1764 instituant le premier système de pensions militaires, allusion faite à l'ordre de Saint-Lazare, réorganisé et non créé en 1672 pour y faire une place plus grande aux militaires. Enfin la suppression par paliers de la vénalité des charges en 1776 demanderait une étude particulière de ses applications chaotiques et partielles, étude difficile qui jusque là n'a donné lieu qu'à des tentatives avortées.

L'exposé est articulé suivant un plan judicieux: Développement d'une politique étatique du personnel, Réformes et débuts de réformes de 1760 à 1790, possibilités et limites d'une politique étatique du personnel dans l'Ancien Régime. On passe ainsi des moyens d'action des ministres à l'action faite de nombreux retours en arrière de ceux-ci, pour aborder les problèmes de fond notamment celui posé par les rapports entre la constitution militaire et la constitution civile. Ce plan constitue un pari difficile qui a été bien tenu malgré quelques inévitables redites. Les affirmations sont très souvent étayées par de très longues citations de textes, qu'apprécieront les lecteurs de langue française. Les coquilles explicables dans la composition de textes en langue étrangère y sont peu nombreuses (é pour e par exemple).

L'entreprise de Claudia Opitz-Belakhal inverse les perspectives de A. Latreille pour s'interroger sur la possibilité d'insérer l'évolution de l'administration militaire française dans le schéma de Max Weber qui fait de la bureaucratisation un trait caractéristique de l'époque moderne. La réponse est réticente. D'ailleurs en suivant les démonstrations offertes par ce livre, il apparaît que le terme de *Bürokratisierung* n'est guère adéquat, sauf pour les services

du ministère de la Guerre et que celui de Funktionalisierung, employé rarement par l'auteur, serait plus indiqué en ce qui concerne l'ensemble des militaires.

Même si sur certains points cet ouvrage se borne à donner un nouvel éclairage à celui d'A. Latreille, son intérêt est évident. De plus nos connaissances s'enrichissent de bons chapitres sur l'organisation des bureaux, le rôle des inspecteurs généraux, le travail de l'Assemblée des inspecteurs généraux sous le ministère du Mury, du Comité du code militaire sous Ségur, du Conseil de la guerre sous Brienne. Les oppositions entre souci d'efficacité et d'uniformisation du ministère et pesanteurs conservatrices de nombreux officiers, ou entre noblesse de cour et noblesse de province écartant les roturiers (l'avancement à trois vitesses décelé par J. Chagniot), qui sous-tendent la période, sont l'occasion de très bonnes pages.

Certes cette thèse, peut-être trop ambitieuse, laisse encore des points dans l'ombre, mais prenant ses distances, tant avec les controverses politiques qu'avec les grandes projections philosophiques, elle constitue une étape très importante dans la voie de la connaissance et exprime un tournant dans la manière d'aborder cette tranche d'histoire. Claudie Opitz-Belakhall prend ainsi date parmi les historiens qui travaillent sur la fin de l'Ancien Régime dans de nouvelles perspectives.

André CORVISIER, Paris

Peter Johannes SCHNEEMANN, *Geschichte als Vorbild: die Modelle der französischen Historienmalerei 1747–1789*, Berlin (Akademie Verlag) 1994, 251 p., 59 ill. (coll. »Acta humaniora. Schriften zur Kunstwissenschaft und Philosophie«).

Issu d'une »dissertation« présentée en 1993 devant l'Université de Gießen, cet ouvrage est une synthèse originale sur la notion de »peinture d'histoire« dans l'idéologie de l'Académie royale de Peinture, depuis 1747 – nomination de Lenormand de Tournehem à la Direction des Bâtiments – jusqu'à la Révolution française. On connaît la hiérarchie des genres établie par l'Académie parisienne dès le règne de Louis XIII: la »peinture d'histoire« à sujet sacré ou profane, allant des deux Testaments à l'histoire nationale en passant par la mythologie gréco-latine – »la fable« –, l'histoire antique et la littérature épique – Homère, le Tasse, etc. –, dominait les autres genres à la fois par la dignité de son propos, le »costume« et le faire large qui présidait à sa réalisation. Le portrait, le »genre« – scènes animées de la vie quotidienne – et la représentation de la »vie silencieuse« – la nature morte – étaient considérés comme des pratiques artistiques mineures. L'apparition en 1717 d'un genre intermédiaire, la »fête galante«, créé pour la réception de Watteau à l'Académie ne modifia en rien les hiérarchies passées: Chardin fut toujours jugé comme un peintre inférieur à tel Lagrenée ou à tel Pierre ou Vien, dont aujourd'hui le talent n'est plus reconnu avec tant de faveur. La critique de Diderot, par exemple, ne va pas jusqu'à mettre en cause ces classements fondés uniquement sur le »sujet«. D'où l'intérêt d'un travail comme celui de P. J. Schneemann.

Il analyse les diverses fonctions de la peinture d'histoire, comme instrument pédagogique d'abord, comme discours lisible et comme mise en scène ensuite. En ce qui concerne la première fonction, il montre que la notion de cycle est liée à celle d'»histoire universelle« dans une idéalisation d'un passé cohérent par rapport à certaines valeurs morales et politiques comme la »vertu« des anciens temps; il analyse avec justesse les grandes entreprises de gravure – Sébastien Le Clerc, Jean Le Maire, Nicolas-Bernard Lépicié, Le Bas, etc. – qui furent chargées d'en diffuser plus largement la leçon. Cette leçon était d'ailleurs de moins en moins évidente, malgré l'enseignement académique des collèges, qui en perpétuait les grandes lignes. L'étude que fait l'auteur des comptes rendus de Salons témoigne que le public restait souvent interdit devant des »sujets« dont il ne pouvait décrypter l'origine et dont le sens lui était par là même obscur. D'où le succès des »fêtes galantes« au sujet transparent, sinon sans équivoque. Trop souvent répétés, les sujets les plus courants de la »fable« ou de l'histoire cédaient aussi la